DEL310326_06

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203335-20260331-DEL310326_06-DE

COMMUNE DE SAINT-VRAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente-et-un mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-VRAN légalement convoqué le 26 mars 2026, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Mme GASPAILLARD Evelyne, Maire.

Présents : Mme GASPAILLARD Evelyne, M. POSTAIRE Xavier, Mme RUELLAN Christelle, M. DESBOIS Dominique, Mme GONTHIÉ Martine, M. BEAUSSERON Franck, M. CHEREUL Joël, M. CARDIN Yannick, M. MARCHAND Philippe, M. VIEIRA Pascal, Mme BONNET Cécile, Mme BIHEL Rachel, Mme BADOUARD Sandrine, Mme COUDÉ Sophie, Mme ROUILLÉ Maëlle

formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : M. POSTAIRE Xavier

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 15

OBJET : Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de fixer les règles de fonctionnement du conseil municipal,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Vran, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal tel qu'annexé à la présente délibération.

Le présent règlement entrera en vigueur à compter de son caractère exécutoire

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Le Secrétaire de séance,

Xavier POSTAIRE

Pour copie conforme,

Le Maire,

Evelyne GASPAILLARD